

*Avis n° 04-dir-2026 du directoire  
de la ComUE Lyon Saint-Étienne*

**Projet d'ordre du jour de la séance du mardi 13 octobre 2026 du  
conseil d'administration de la ComUE Lyon Saint-Étienne**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2024-17 du 9 janvier 2024 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « ComUE Lyon Saint-Étienne » et, notamment, l'article 15 desdits statuts ;

Vu la délibération n° 35/CA/2025 datée du 14 octobre 2025, portant approbation par le conseil d'administration de la modification des statuts de la ComUE Lyon Saint-Étienne ;

Vu la délibération n° 36/CA/2025 datée du 14 octobre 2025, portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur modifié de la ComUE Lyon Saint-Étienne ;

Vu la séance du directoire du 22 septembre 2026,

|                                      |
|--------------------------------------|
| Membres en exercice : 14             |
| Membres présents et représentés : 11 |
| Voix pour : 11                       |
| Voix contre : 0                      |
| Abstention : 0                       |

Il est décidé :

**Article 1 : Après avoir délibéré, les membres directoire de la ComUE émettent un avis favorable unanime sur le projet d'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du mardi 13 octobre 2026 :**

- Points d'actualité

- Partie A :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026
2. Élection à la vice-présidence étudiante de la ComUE
3. Commission préparatoire au conseil d'administration

4. Stratégie scientifique de site – information et échanges
5. Convention de subvention annuelle avec la Métropole de Lyon au titre de l'année 2026
6. Désignation d'un représentant de la ComUE au sein de la commission recherche de l'Université Jean Moulin – Lyon 3
7. Rapport social unique au titre de l'année 2025

• **Partie B :**

8. Lettre de cadrage budgétaire au titre de l'année 2027
9. Plafond d'emplois étudiants au titre de l'année 2026/2027
10. Modalités de prise en charge des frais de transports attribués à trois chercheurs invités du Collegium de Lyon
11. Modification du règlement du diplôme Étudiants-Entrepreneurs
12. Attribution de prix dans le cadre du Centre d'Entrepreneuriat de Lyon-Saint Étienne
13. Attribution de prix dans le cadre de la Fabrique de l'Innovation (modification)
14. Opération "Campus artistique" - CNSMD - protocole transactionnel

• **Partie C : Pour information**

Compte-rendu de la délégation de compétence consentie par le conseil d'administration à la Présidente de la ComUE Lyon Saint-Étienne.

• **Questions diverses**

**A Lyon, le 22 septembre 2026,**

**Mme Nathalie DOMPNIER**  
Présidente de la ComUE  
Lyon Saint-Étienne

